

Ecologic s'est inscrit dans une démarche qualité et environnementale de type ISO et a obtenu le 21 novembre 2007 la double certification ISO 9001 et ISO 14001. Le périmètre de la certification porte sur l'organisation et la maîtrise de la filière d'enlèvement, de regroupement et de traitement des DEEE. **Ecologic est le premier éco-organisme à être certifié Qualité et Environnement**

Ecologic fonde son activité sur le respect des valeurs humaines de l'entreprise et sur le respect des valeurs du développement durable.

Depuis l'origine d'Ecologic cette volonté se mesure dans l'engagement à être certifié au référentiel ISO. En novembre 2007 soit un an après le lancement de la filière Ecologic est certifié ISO 9001 et ISO 14001. Cette double certification témoigne de l'engagement d'Ecologic à la fois dans un système de management environnemental et dans un système de management de la qualité Aujourd'hui Ecologic est toujours le seul éco organisme agréé à être certifié sur ces deux référentiels.

Le domaine d'activité d'Ecologic est :

- L'organisation et la maîtrise de la filière d'enlèvement de regroupement et de traitement des DEEE et autres déchets industriels ;
- L'organisation et la maîtrise de la filière ce traduisent notamment par la mise en place des [audits](#) auprès de nos maitres d'œuvre et de leurs prestataires et par la mise en place du bilan carbone. Ces outils permettent notamment de vérifier l'efficacité de nos opérations, de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et de réduire notre l'impact de la filière sur le milieu naturel.

Cette double certification est le prolongement naturel de l'ambition d'EcoLogic de fournir le meilleur service à ses clients et aux partenaires de la filière en réduisant l'impact environnemental à son strict minimum.